



REGLEMENTATION GENERALE 2019-2020 COMPETITIONS AURA

Maj 25 novembre 2019

Cette réglementation vient en complément des Réglementations Fédérales.

Elle pour but de préciser les modalités pratiques d'organisation sur les compétitions inter-départementales et régionales, voire inter-régionales sur notre territoire.

Le gestionnaire des compétitions sur les compétitions inter-départementales et régionales est le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX | 04 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr

auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

ENGAGEMENTS ET FORFAITS EN COMPETITION

- Les gymnastes / équipes / ensembles / formations qualifiés pour une compétition inter-départementale ou régionale sont automatiquement engagés (si dans les quotas de qualification), à l'exception de certaines catégories à engagement direct (par exemple GAc/TR/TU) pour lesquelles les clubs concernés sont informés de la procédure à suivre.
- Attention : respecter les « Règles de Montées/Descentes » et les « Règles de Changements » des réglementations fédérales.
- Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface EngaGym :
 - **Forfait déclaré avant la date de forclusion** : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende
 - **Forfait justifié après la date de forclusion** : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...)
 - **Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié** : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur.

ORDRES DE PASSAGE

Concernant les compétitions inter-départementales et régionales, les règles de gestion des ordres de passage pour les compétitions seront les suivants :

- **En GAM/GAF :**
 - Voir réglementation dans les Brochures Techniques CAURAG spécifiques GAM/GAF
 - Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement des gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur). Celles-ci doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser au [Responsable Compétitions](#)).
- **En AER / GAC / GR / TEAM/ TR / TU :**
 - Pour toutes les compétitions inter-départementales et régionales, la répartition des gymnastes est effectuée par tirage au sort en utilisant OrdoGym ou FFGComp.

QUOTAS ET GESTION DES QUALIFICATIONS

Les quotas de qualification sont définis après la réalisation des engagements nominatifs.

Les ordres de passage inter-départementaux et régionaux devront se caler sur les horaires maximum suivants :

- **Samedi** : de 9h à 21h
- **Dimanche** : de 9h à 18h

Maj 25 novembre 2019

Page 2 sur 8

ENGAGEMENTS

- Les engagements pour toutes les compétitions sont à réaliser via l'interface EngaGym, à partir du site www.ffgym.fr.
Pour chaque niveau de compétition les engagements seront ouverts sur Engagym pendant :
 - GR : une semaine après la date (unique) des championnats Départementaux
 - GA : une semaine après la date du dernier championnat Départemental
 - GAC : TF : 15 jours après la date du dernier championnat Départemental / Nat&Elite : fenêtre définie par la Fédération pour les sélectives
 - TEAM : pour la Région, alignement sur les dates de l'IR
 - TR/TU : Fenêtre définie par la Fédération pour les sélectives
 - AER : pour la Région, 15 jours d'ouverture

Les clubs disposeront de ce délai pour bien vérifier et confirmer la participation de leurs gymnastes. Ensuite les ordres de passages seront figés. Une fois passées les dates de forclusion, nous n'accepterons plus aucun engagement.

- **Attention**, pour les licenciés qui s'engagent dans une catégorie compétitive du niveau de pratique Performance ainsi que dans certaines catégories niveau de pratique Elite (voir règlement technique 2019-2020 par discipline), la réglementation impose la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an à la date de l'engagement pour tous les gymnastes concernés.

Ce certificat doit être récupéré par le club et enregistré sur la fiche du licencié dans FFGym Licence, avec mention de la date du certificat.

- Toute modification de nom, de composition d'équipe ou de formation doit être réalisée en respectant les délais de forclusion.
- Tout engagement informatique incomplet d'un ensemble, d'une formation ou d'une équipe est considéré invalide et ne peut être pris en compte.
- Une date limite régionale est mise en place pour la réalisation des engagements nominatifs. Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : de niveau départemental ou inter-départemental ou régional en fonction des catégories et des disciplines, ou à chaque compétition si format sélective. (voir tableau Date Butoir Engagements en dernière page)

DECLARATION DES MODIFICATIONS DE COMPOSITION D'EQUIPE

- Jusqu'à 5 jours avant la compétition (le lundi pour une compétition débutant le samedi), les modifications sont à réaliser via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr. Seules les modifications conformes à la réglementation et validées par le gestionnaire de compétition sont prises en compte.
- A moins de 5 jours de la compétition, seules les modifications liées à un remplacement de gymnaste pour raison médicale sont acceptées. Un certificat médical doit obligatoirement être fourni. La déclaration de modification et la transmission du justificatif doit se faire via le [Responsable Compétitions](#).

Maj 25 novembre 2019

Page 3 sur 8

MUSIQUE

- Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements doivent être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr
- Néanmoins, les clubs devront se rendre sur les compétitions avec une clé USB sur laquelle figure les musiques en format MP3 des gymnastes engagé(e)s. **Merci de bien vouloir nommer les fichiers musicaux avec NOM, Prénom, CLUB.**

DOSSIER DE COMPETITION

- Quel que soit le niveau de compétition, il est de la responsabilité des clubs de se procurer les informations sur les compétitions.
- Pour les compétitions inter-départementales, régionales, voire inter-régionales (si la compétition a lieu sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes), les informations sont disponibles sur la page Internet dédiée à l'événement (site auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr puis onglet « Evénements » en haut).
- Les informations sont réparties entre les différents onglets, les généralités dans « Informations pratiques » (accès, billetterie, stationnement...) et les autres documents dans l'onglet « Informations sportives » (dossier technique, planning prévisionnel, ordres de passages, composition du jury...).

PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

- La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des engagements. Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, avant la date de forclusion spécifique à chaque compétition.
- Pour les compétitions inter-départementales ou régionales, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique se réserve le droit d'interdire à une association :
 - La participation à une compétition pour laquelle les droits d'engagements ne sont pas réglés.
 - L'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

MODALITES DE PAIEMENT POUR LES COMPETITIONS INTER-DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

- **1ère possibilité - par virement bancaire** via votre banque.
Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.

- **Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :**

Banque : CREDIT MUTUEL
Numéro de compte : 00020284101
Clé : 19
IBAN étranger : FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
BIC : CMCIFR2A
Domiciliation : CCM LYON ETATS UNIS

Maj 25 novembre 2019

Page 4 sur 8

- 2ème possibilité - par carte bancaire : **NOUVEAU, méthode simple > directement via EngaGym**

Accueil

Bienvenue dans EngaGym
Version : 2.6.4

Accueil

J'accède via
« Paiement des engagements »

Facturation / Paiements

Accueil > Facturation

Bienvenue dans EngaGym
Version : 2.6.4

Critères de sélection

Discipline: --- Saison: 2020

Résultats

Date ▼	Niv.	Lieu	Libellé	Somme due	Somme acquitée	Imprimer		
22/02/2020 - 23/02/2020	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BELLEGARDE	GAF-GAMINTERDEPT 01-73-74/INDIV PERF-PERF REG-FED A ET A1-EQU PERF REG GAM	153.00	0.00		Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	D	AIN	GEX	GAM GAF DÉPARTEMENT EQUIPES PERF FED A	180.00	00.00		Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURGOIN-JALLIEU	GRREGION AURA/CHPT REG/PERF-FED/INDIVIDUEL	242.00	00.00		Payer
07/12/2019 - 08/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	VENISSIEUX	GRREGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	126.00	00.00		Payer

Je sélectionne l'évènement désiré et il devient orange.
Je clique sur « payer »

Maj 25 novembre 2019

Page 5 sur 8

Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18,00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18,00	36,00

Je choisis « Carte bancaire »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Chèque
 Virement Interbancaire

Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18,00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18,00	36,00

Je choisis « Payer »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Chèque
 Virement Interbancaire

Option : Souhaitez-vous enregistrer une CB ou utiliser une CB déjà enregistrée ?

Enregistrer une CB

Maj 25 novembre 2019

Page 6 sur 8


 paiement sécurisé


Transaction information

LW - FFGYM

Transaction reference: _____

Merchant ID: _____

Order amount: _____

Payment method

Please select your payment method

Pay by card





Je clique sur le « bandeau »

Copyright © 2019 - All rights reserved


 paiement sécurisé


Transaction information

LW - FFGYM

Transaction reference: _____

Merchant ID: _____

Order amount: _____

Card information

Please enter payment information

Card number:

Expiry date:

Month: Year:

Security code: ?





Remplir les informations et
 « Confirm »

Depending on your bank, you may be redirected to your bank's authentication page before the validation of your payment.





Copyright © 2019 - All rights reserved

Maj 25 novembre 2019

Page 7 sur 8

DROITS D'ENGAGEMENT

Compétition à Finalité Régionale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-Dép.	Région	Compétition à Finalité Nationale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-Dép.	Région
Individuel	10 €	18 €	Individuel	17 €	22 €
Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	12 €	22 €	Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	22 €	27 €
Equipe/Ensemble et groupe de 5 et plus	12 €	22 €	Equipe/Ensemble et groupe de 5 et plus	32 €	37 €

Pour les compétitions inter-régionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, voir les divers Règlements Techniques Nationaux.

DATES BUTOIR ENGAGEMENTS

Discipline	Catégories	Date Butoir nominatifs Fixées par le CAURAG	Niveau inscription
GAM	Individuels Perf Nat (sauf NA 10ans)	01/12/2019	Inter-départemental
	Individuels Perf NA 10ans, Perf Région et Fédéral A	01/12/2019	Départemental
	Equipe Perf (sauf NA 12+), Perf Rég & Fédéral A	01/12/2019	Départemental
	Equipe NA 12+	01/12/2019	Inter-départemental ou Régional
	Equipe Fédéral B	01/03/2020	Départemental
GAF	Individuels Perf Nat*, Perf Région, Féd A & Féd A1	01/12/2019	Départemental
	Equipe Perf Nat (sauf NA 12+) & Fédéral A	01/12/2019	Départemental
	Equipe NA 12+	01/12/2019	Inter-départemental ou Régional
	Equipe Perf Régional 8/9 + Féd A1 & Fédéral B	01/03/2020	Départemental
AER	Performance / Fédéral / Régional	08/12/2019	Interdépartemental
GR	Individuel	01/10/2019	Départemental
	Ensemble Perf / TF / TR	08/12/2019	Départemental
	Equipe (sauf Equipe Nat 1 & 2)	08/12/2019	Inter-départemental et Régional
GAC	Trophée Féd	26/01/2019	Inter-départemental
	Performance / Elite	Prévi : 12/11 au 10/12 Nominatif: 10/02au02/03	Sélective IR SUD-EST
TEAM	Performance / Fédéral	08/12/2019	Inter-départemental
TR- TU	Elite / Performance / Fédérale	Prévi : 24/11 au 10/12 Nominatif: 06/01au19/01	Sélective 1 AURA
		Prévi : 12/11 au 10/12 Nominatif: 10/02au02/03	Sélective 2 AURA / SUD-EST

(*voir Particularité Gym Perf GAF Indiv en Finalité Nationale en 2019 – retour 01/12/2019)

Maj 25 novembre 2019

Page 8 sur 8